

# Andreas Barfuss élu nouvel l'Ombudsman des banques suisses

**Zurich, le 11 avril 2022** — Pour succéder à Marco Franchetti, qui quittera ses fonctions à la fin de l'année, le Conseil de fondation de la « Fondation Ombudsman des banques suisses » a élu Andreas Barfuss lors de sa dernière séance.

Barfuss, 49 ans, est actuellement membre de la direction et du comité exécutif élargi de l'Association suisse des banquiers, responsable des affaires juridiques et de la conformité. En cette qualité, il est actuellement administrateur du Conseil de fondation de la « Fondation de l'Ombudsman des banques suisses » et connaît donc parfaitement les tâches de l'Office de médiation bancaire.

Barfuss est titulaire d'un double diplôme en droit et en gestion d'entreprise. Le nouvel Ombudsman des banques apporte, outre son activité d'avocat, une expérience professionnelle internationale de plusieurs années dans le secteur de l'ICT et des télécommunications. En tant qu'ancien Legal Counsel d'une banque suisse de renom, grâce à son vaste domaine d'activité au sein de l'Association suisse des banquiers et à son récent Certificate of Advanced Studies (CAS) en « International Banking and Finance Law », il dispose en outre du savoir-faire spécifique au secteur bancaire, indispensable pour le poste d'Ombudsman des banques. Dans son dernier poste au sein de l'Association suisse des banquiers, Andreas Barfuss a également pu démontrer à plusieurs reprises ses talents de négociateur et de médiateur.

« Nous sommes heureux d'avoir trouvé en Andreas Barfuss un successeur extrêmement compétent à Marco Franchetti. Il possède l'expérience professionnelle et personnelle requise par la tâche exigeante de l'Ombudsman des banques suisses », explique Brigitta Gadiant, présidente du Conseil de fondation. Barfuss prendra ses fonctions à la fin de l'année.

**Brigitta M. Gadiant**, Présidente «Fondation Ombudsman des banques suisses»

Bahnhofplatz 9

Postfach

CH-8021 Zürich

Tel. 043 266 14 20